

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2026-038

Date de la convocation : 09/04/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 111

Conseillers représentés : 10

Le seize avril deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José , 002 DAVID Sonia , 003 NICOLITCH Cédric , 005 SEMBENI Anne , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 010 DUCHENE Eric , 011 TOURTIAUT Marielle , 012 THIRRIARD Philippe , 013 POTRON Pierre , 014 ETIENNE Philippe , 016 LAMBLOT Laurent , 017 JUILLET Bruno , 018 LOUIS Jean-Marc , 019 DUMANGE Dominique , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 027 NAUDIN Muriel , 028 DURY Sébastien , 029 LAURENTCHAUVE Pierre , 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 032 GENTY Jean-Charles , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 038 NIZET Sylvain , 039 LANTENOIS Jacques (jusqu'à 21:45:37) , 041 HULOT Christian (jusqu'à 21:46:36) , 042 KMITA Michaël , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 044 CERRAJERO Eladio , 045 BROUILLON Patrick , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 050 HERBAY Christelle , 051 HAULIN Virginie , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 054 BOUILLON Jacques , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 057 ARNOULT Jean Christophe , 058 LORFEUVRE Gérald , 059 LALLEMENT Séverine , 061 ROBIN Dominique , 062 LEROY Yves , 063 ANDREY Danielle , 064 GROFF Benjamin , 065 CAILLOUX Corinne , 066 GOUBLE Sylvain , 067 AUROUX Emmanuel , 068 AFRIBO CRINVILLER Sylvie , 069 GALLE Florine , 070 PERTUS Xavier , 071 KOLOSA Géraldine , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 074 FAILLON Christel , 075 BESANCON Tony (jusqu'à 22:27:05) , 076 HARDY Jérôme (jusqu'à 22:20:46) , 077 OUDIN Denis , 078 LE GALL Jean-François , 079 ROUSSY Elise , 080 FOURCROY Stéphane , 081 BONHOMME Francis , 082 HAULIN Bertrand , 083 LALONDE Loïc , 084 WATIER Audrey , 085 DACHY Bruno , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 088 LAHOTTE Hervé , 089 FRANGEL Yann , 090 PIERSON Florent , 091 MALVAUX Frédéric (jusqu'à 22:27:11) , 093 THIERION Vincent , 094 FRAIPONT Anne , 095 DION Christophe , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 101 MARYNS Bruno , 102 LIES Pascal , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège , 104 LESCUYER Anne , 105 LEBON Christophe , 106 MAROTEAUX Nathalie , 107 DESGEORGES Marc , 108 LESUEUR Patricia , 109 CARPENTIER Dominique , 110 HUET Eric , 111 GARRAUD Sabine , 113 FESTUOT Annie , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 118 MACHINET Jean Baptiste (jusqu'à 23:04:59) , 119 DION Valentine (jusqu'à 21:49:55) , 120 HABERT Johan , 121 DERVIN Eva (jusqu'à 21:50:09) , 122 DELIN Fabienne ,

Ont donné procuration : 004 LEFORT Sylvie (à 005 SEMBENI Anne) , 009 HUBSCH Benoit (à 007 DORIDO Elie) , 015 MARCHERAS Laëtitia (à 029 LAURENT-CHAUVE Pierre) , 023 SEMBENI Emmanuel (à 083 LALONDE Loïc) , 040 LOBIDEL Alain (à 001 LABBE José) , 046 FREMIN Thierry (à 045 BROUILLON Patrick) , 060 AUDEGOND Michaël (à 047 NOCTON Thierry) , 092 DESWAENE Bruno (à 094 FRAIPONT Anne) , 112 LALLEMENT Davy (à 105 LEBON Christophe) , 117 THEBAUD Hélène (à 110 HUET Eric) ,

Secrétaire de séance : Mme Danielle ANDREY

OBJET : DELEGATIONS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Vu code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025/084/15 en date du 04/07/2025 portant modification des statuts de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise ;

.../...

Considérant que le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ; De l'approbation du compte administratif ;
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ; De la délégation de la gestion d'un service public ;
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE par 97 voix POUR, 6 voix CONTRE (Contre : 053 MANCEAUX Christophe , 072 SIMONNET Arnaud , 082 HAULIN Bertrand , 087 ARNOULT Jean-Pol , 099 BESTEL Bernard , 104 LESCUYER Anne), 9 ABSTENTIONS (006 BOXEBELD Pascal , 010 DUCHENE Eric , 026 DANNEAUX Dominique , 030 DEMISSY Pierre , 090 PIERSON Florent , 093 THIERION Vincent , 109 CARPENTIER Dominique , 118 MACHINET Jean Baptiste , 122 DELIN Fabienne et 2 personnes Ne prennent pas part au vote (020 PLONER Benoît , 057 ARNOULT Jean Christophe)

1° De charger le bureau, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

Administration générale :

- Approuver la liste des ouvertures dominicales autorisées par la commune de Vouziers, conformément au Code du travail
- Confirmer les élections au sein du Groupe d'Action Locale (LEADER),
- Adopter les règlements de service (Déchèteries, Parc Argonne Découverte, etc)
- Relais Petite Enfance : Approuver les contrats à signer avec les partenaires financiers (ex : projet de fonctionnement avec la CAF),
- Approuver les procès-verbaux de mise à disposition à signer avec les communes dans le cadre de compétences transférées ou de l'intérêt communautaire et autoriser le Président ou son représentant à les signer,
- Approuver et signer les avenants à la convention constitutive d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques L'incidence financière de chaque avenant ne doit pas entraîner une augmentation supérieure à 5 % du montant de la convention tel qu'en vigueur à la date de signature de l'avenant

Commande publique :

- Prendre toute décision concernant la passation et l'attribution des marchés de travaux, fournitures et de services et des accords-cadres, supérieur à 100 000 € HT dans la limite des seuils de procédure formalisée fixés par le code de la commande publique, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui entraînent une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

.../...

- Exonérer de manière partielle ou totale les pénalités de retard dans le cadre des marchés publics,
- Autoriser la signature de protocoles transactionnels liés à l'exécution de marchés publics et de contrats de concession ou de délégation
- Approuver et modifier les conventions de groupements de commandes, dans le respect de la commande publique

Finances :

- Contracter des lignes de trésorerie
- Fixer le montant des loyers des logements communaux réhabilités sous maîtrise d'ouvrage communautaire ainsi que toute révision et / ou modification de ces loyers et / ou dégrèvement exceptionnel,
- Fixer les tarifs de location des biens communautaires,
- Fixer la tarification de la billetterie pratiquée au Parc Argonne Découverte,
- Adopter la politique commerciale du Parc Argonne Découverte,
- Fixer des tarifs pour tout évènement ou manifestation ponctuels,
- Fixer des tarifs pour toute vente de biens mobiliers, d'un montant supérieur à 4 600 € HT
- Approuver les conventions de moyens annuelles dans le respect des conventions-cadres approuvées par l'organe délibérant,
- Examiner et attribuer toute demande de subvention, et le cas échéant, la convention correspondante, hors dispositifs de soutien existants
- Valider et autoriser le dépôt des demandes de subventions pour les opérations d'équipement, ayant fait l'objet d'une approbation préalable en conseil communautaire
- Valider et autoriser le dépôt des demandes de subventions pour des prestations intellectuelles
- Examiner les demandes de subventions déposées au titre des dispositifs communautaires en matière d'habitat et de développement économique ;
- Attribuer les subventions correspondantes, dans le respect des critères, conditions et enveloppes financières définis par le Conseil communautaire.
- Examiner et attribuer les subventions dans le cadre du dispositif de soutien à la formation des encadrants sportifs,
- Approuver les plans de financement annuels relatifs à l'animation LEADER, dans le respect du plan d'action LEADER validé par la Région et des plafonds financiers fixés par le Conseil communautaire

• **Ressources Humaines :**

- Autoriser le recours à l'apprentissage,
- Autoriser les agréments service civique et leur renouvellement,
- Adopter le règlement intérieur du personnel, le document unique de prévention des risques professionnels, les règlements de services
- Approuver le règlement du télétravail et ses modifications éventuelles
- Approuver les conventions de mise à disposition de personnel et leurs avenants,

.../...

De rappeler que, lors de chaque réunion du conseil communautaire, le président rendra compte des attributions exercées, par lui-même et le bureau, par délégation du conseil communautaire.

La secrétaire de séance,

Danielle ANDREY

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

